

MUSONERA SAID  
SECTEUR RURAMBO  
COMMUNE GASEKE  
S/PREFECTURE KABAYA  
PREFECTURE V GISENYI

28 NOV. 1988

*10 GESTION SCR*  
*[Signature]*

~~Vu pour vérification et inscription  
et imputation à l'article 45 de la loi n° 20/88  
Inscrit sous posté n° 44 du 22/3/85  
Kigali, le 22/3/85  
Le Gestionnaire des Crédits  
*[Signature]*~~

FACTURE

Le Gouvernement Rwandais, Présidence de la République, Service Central de Renseignements, doit à Monsieur MUSONERA Saïd la somme de SEPT MILLE FRANCS (7.000Frw) pour avoir transporté dans son véhicule Monsieur UWIMANA Fabien, Agent du SCR à Kabaya qui s'est déplacé pour raison de service. Les détails sur l'itinéraire suivi et sur le véhicule sont ci-après.

Description du véhicule:

Type: camionnette  
marque: Toyota Stout  
N° Plaque GB 10.90

*1800150302*  
*66/10/14/88*  
*10/11/88*  
*10/11/88*  
Le Gestionnaire des Crédits  
*[Signature]* Folicien

Date : Itinéraire suivi : nombre Kms : Taux/KM : S/Total (Montant)

28/11/1984 : Kabaya-Vunga-Ruhengeri-  
Mukamira-Kabaya 140Kms : 50FrS : 7.000FrS

*O-P 2327 du 15-12-88*

Certifié sincère et véritable et arrêté à la

somme de Sept Mille Francs Rwandais.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES TRANSPORTS  
Kigali, le 25 NOV. 1988

Fait à Kabaya, le 06/12/1984

Le Transporteur: MUSONERA SAID

Pour le Transport conforme

UWIMANA Fabien

Visa du Secrétaire Général du  
Service Central de Renseignements  
à Kigali.

*[Signature]*  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS

*[Signature]*



MUSONERA SAID  
 SECTEUR RURAMBO  
 COMMUNE GASEKE  
 S/PREFECTURE KABAYA  
 PREFECTURE V GISENYI

1/2 GESTION SCR

*[Signature]*

FACTURE

~~Vo pour vérification et paiement  
 et imputation à l'article 102 de l'ordonnance  
 Inscrit sous poste n° 22/3/1988  
 Kigali, le 3/11/88  
 Le Gestionnaire des Crédits  
*[Signature]*~~

Le Gouvernement Rwandais, Présidence de la République, Service Central de Renseignements, doit à Monsieur MUSONERA Saïd la somme de SEPT MILLE FRANCS (7.000Frw) pour avoir transporté dans son véhicule Monsieur UWIMANA Fabien, Agent du SCR à Kabaya qui s'est déplacé pour raison de service. Les détails sur l'itinéraire suivi et sur le véhicule sont ci-après.

Description du véhicule:

Type: camionnette  
 marque: Toyota Stout  
 N° Plaque GB 10.90

et imputation à l'article 102 de l'ordonnance  
 Inscrit sous poste n° 66/10/11/88  
 18100/150302  
 10/11/88  
 10/11/88  
 Le Gestionnaire des Crédits  
*[Signature]*

Date	: Itinéraire suivi	: nombre Kms	: Taux/KM	: S/Total (Montant)
28/11/1984	: Kabaya-Vunga-Ruhengeri- Mukamira-Kabaya	140Kms	: 50Fr	: 7.000Fr

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de Sept Mille Francs Rwandais.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
 DES FINANCES  
 Kigali, le 25 NOV. 1988

Fait à Kabaya, le 06/12/1984

Le Transporteur: MUSONERA SAID

Pour le transport conforme

UWIMANA Fabien

*[Signature]*  
 MINISTRE DE LA REPUBLIQUE  
 IMMIGRATION ET TRAVAIL

Le Secrétaire Général du Service Central de Renseignements à Kigali. *[Signature]*



*[Signature]*

REQUISITOIRE.

Le Transporteur... **MUSONERA Saïd**.....  
Résident à **KABAYA**.....Préfecture de **GISENYI**.....  
est prié de transporter Monsieur... **UWIMANA Fabien**,.....  
**Responsable du Service de Renseignements en S/Préfecture Kabaya**.....  
..... (1)

Motif de voyage... **Raisons de service**.....  
Se rendant de... **Kabaya**..... à... **Yunga (aller-retour)**.....  
..... (2)

Distance de... **140**...Kms à... **50**...Frs le Km, soit... **7.000** Frw.....  
Arrêté à la somme de... **SEPT. MILLE FRANCS**.....  
..... (3)

Fait à **KABAYA**....., le... **06/12/1984**.

- Le Gestionnaire des Crédits
- Le Sous-Gestionnaire des Crédits
- Le Comptable de Préfecture

*[Signature]*



- (1) Qualification du Fonctionnaire où l'Agent s'est rendu
- (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée, ne pas omettre de mentionner entre parenthèses: aller ou aller-retour.
- (3) Montant en toutes lettres
- (4) Biffer la mention inutile.





REPUBLIQUE RWANDAISE  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS

Kigali, le

ORDRE DE MISSION N° .....

Monsieur UWIMANA Fabien

Fonctionnaire du Gouvernement à la Présidence de la République  
(Service Central de Renseignements), se rend en mission à : VUNGA

Durée de mission 4 jours

Date de départ 25/11/1984

Date de retour 28/11/1984

Le Chef de Service :

NDUYAYEZU Augustin

Secrétaire Général du Service  
Central de Renseignements

Stamp: SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS  
KIGALI

Stamp: SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS  
KIGALI